

Les projets carbone forestier

F102

Les forêts jouent un rôle central dans l'objectif national d'atteinte de la neutralité carbone. Le Label Bas-Carbone est le référentiel de référence de la compensation carbone en France, avec plusieurs centaines de projets labellisés.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

- Evaluer l'impact carbone de la sylviculture
- Comprendre les mécanismes d'un projet carbone
- Savoir initier un projet auprès du Label Bas-Carbone



Public Visé

Gestionnaires forestiers, agents de l'Etat, collectivités, entreprises



Pré Requis

Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Utiliser le vocabulaire spécifique de la compensation carbone
Situer les ordres de grandeur des principales unités (Tco2/ha,€/tCO2...)
Quantifier le bénéfice carbone d'un projet
Evaluer économiquement un projet carbone
Intégrer des co-bénéfices (biodiversité, paysage,...)

Parcours pédagogique

- Comment se concrétise un projet carbone en forêt ?
- Comment la gestion forestière impacte-t-elle le bilan carbone des forêts ?
- Quel est l'intérêt pour une entreprise ou une collectivité de contribuer au puits de carbone forestier ?
- Comment les propriétaires forestiers peuvent-ils bénéficier de telles aides ?
- Comment une entité (entreprise, collectivité), un technicien forestier ou un propriétaire peuvent-ils monter un projet Label Bas-Carbone ?

Méthodes pédagogiques

- Exposés en salle
- Visite d'un projet concret sur le terrain : échanges et discussions avec les différents acteurs
- Exercices de mise en situation de montage de projets Label Bas-Carbone

Qualification Intervenant·e·s

Des formateurs qualifiés dans leur domaine.



Méthodes et modalités d'évaluation

Afin de pouvoir évaluer les acquis de la formation, le stagiaire devra répondre à 3 courts questionnaires :

- * Questionnaire de positionnement en amont de la formation
- * Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- * Questionnaire de positionnement à l'issue de la formation

Moyens à mettre en oeuvre

Se munir de vêtements adaptés pour les sorties de terrain.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation est étudiée individuellement afin de mettre en place les aménagements nécessaires (pédagogiques, organisationnels ou techniques). Merci de nous contacter pour étudier les possibilités d'adaptation.

 Durée	Effectif	 Tarifs (net de taxes)
17.50 Heures 2.5 Jours	De 10 à 18 Personnes	Inter (Par personne) : 700.00 €



Contactez-nous !

Marie VALIQUETTE
Responsable de la formation continue

Tél. : 0765188823
Mail : idf-formation@cnpf.fr